

INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE
CIRCONSCRIPTION DE DREUX 2

COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ÉCOLE n° 2

ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

DATE : 26 mars 2019

<u>Présents :</u>	<u>Excusés et absents :</u>
<p>Représentants de la mairie : M. BARBIER (maire)</p> <p>Directeur : M. VUADELLE</p> <p>Enseignants : Mmes COUDRAY, DURRAND, ESNAULT, FENYI, GADRAT, LAPLACE, LEVOIR, SCOUARNEC M. CHARPENTIER</p> <p>Parents d'élèves titulaires : Mmes DEBAT, FLAMMANG, FRANCOIS, GAUDEFROY, GRANGE, PICARD, RIDOLCE, URIE,</p>	<p>Education Nationale : M. CASSONNET (IEN)</p> <p>DDEN : Mme SORAND</p> <p>Enseignants : Mmes, GUILLON, LAPEYRE</p> <p>Parents d'élèves titulaires : Mme COLOMBEL, DORE</p>

Point n° 1 : Validation du dernier compte rendu

Exposé - Discussion

M. VUADELLE ouvre le conseil d'école et demande si le compte-rendu du Conseil d'école du 6 novembre 2018 appelle à commentaires.
Aucune remarque n'est émise.

Vote : POUR : UNANIMITE

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point n° 2 : « Plan mercredi » : intervention des PEP28

Exposé - Discussion

Mmes RAULT et MAMOU interviennent au nom des PEP28, gestionnaires des accueils périscolaires et extrascolaires à Brezolles.
Ce nouveau dispositif est en place sur Brezolles et Laons depuis septembre 2018. L'idée principale est de pouvoir mener des projets communs (thème notamment) avec l'école.

M. VUADELLE propose qu'une réunion soit organisée en début d'année scolaire pour échanger sur les actions communes possibles.

29 enfants des écoles de Brezolles, Laons et Crucey fréquentent les accueils des PEP28 le mercredi pour 36 places.

Point n° 3 : Subvention 2019 pour la coopérative scolaire

Exposé - Discussion

En 2018, la subvention communale était de 1 330 euros. Une subvention complémentaire transport pour les sorties scolaires est également attribuée pour un montant de 1 800 euros.

M. BARBIER indique que ces montants devraient normalement être réattribués pour 2019.

Point n° 4 : Classe de découverte

Exposé - Discussion

Mme LAPLACE (CM1) et COUDRAY (CE2) organisent une classe de découverte à Revel Méolans, Alpes de Haute Provence, du 25 avril au 3 mai 2019.

Des actions pour financer ce projet ont été mises en place (marché de Noël, vente de gâteaux, tombola). Quelques élèves ne partent pas (pour des raisons autres que financières).

Point n° 5 : Bilan du projet piscine et projection pour l'an prochain

Exposé - Discussion

Douze séances ont eu lieu entre septembre 2018 et janvier 2019 à la piscine de Saint Rémy sur Avre pour tous les élèves de CE1. Cette action est une réussite et plaît beaucoup aux enfants.

Il est demandé la poursuite de cette action pour 2019/2020.

Point n° 6 : Bilan du projet « Musique à l'école » et projection pour l'an prochain

Exposé - Discussion

Tous les élèves de CP ont pu bénéficier de ce dispositif autour du thème de « La Batucada ». Un concert a été proposé aux élèves de maternelle.

Il est demandé la poursuite de cette action pour 2019/2020.

Point n° 7 : Investissements 2019

Exposé - Discussion

M. BARBIER indique que les travaux suivants ont été inscrits au budget 2019 :

- Réparation d'une partie de la toiture
- Installation de volets roulants électriques sur toutes les fenêtres des classes
- Réparation de quelques portes de sécurité
- Peinture du bureau de direction

Point n° 8 : Carnaval

Exposé - Discussion

Le carnaval des écoles maternelle et élémentaire publiques aura lieu le VENDREDI 5 AVRIL à partir de 14 H. Le bonhomme carnaval sera brûlé devant le collège.

Point n° 11 : Questions diverses

Exposé - Discussion

Reprise de l'association de parents d'élèves : très peu de parents ont assisté à l'assemblée générale de l'association. La présidente a donc pris la décision de mettre en sommeil celle-ci. Une distribution de livres doit avoir lieu en avril.

M. BARBIER aimerait bien que cette association revive pour que cela profite bien aux enfants des écoles.

La séance est levée à 19 H 00.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Val Helle', written over a horizontal line.